



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 3 juillet 2020, une enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société EG MÉTAUX en vue d'exploiter un centre de véhicules hors d'usage (VHU) et des installations de tri, transit et regroupement de déchets dangereux et non dangereux situés sur la commune de SALBRIS, sera ouverte en mairie de SALBRIS, **du lundi 14 septembre 2020 à 9h au mardi 13 octobre 2020 à 17h30**.

Le dossier, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis des personnes publiques associées, dont celui de l'autorité environnementale, sera déposé en mairie de SALBRIS, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Une version dématérialisée de ces dossiers sera également mise à la disposition du public en mairie de SALBRIS sur un poste informatique situé à l'accueil de la mairie.

Monsieur Alain VAN KEYMEULEN, officier de l'armée de terre en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, dans le respect des prescriptions sanitaires en vigueur au moment de l'enquête, « Salle Georges Waquet », face à la mairie de SALBRIS :

- le **lundi 14 septembre 2020 de 9h à 12h**,
- le **jeudi 24 septembre 2020 de 13h30 à 16h30**,
- le **samedi 3 octobre 2020 de 9h à 12h**,
- le **mardi 13 octobre 2020 de 14h30 à 17h30 (clôture de l'enquête)**.

Des observations pourront lui être adressées pendant la durée de l'enquête par voie postale à la mairie de SALBRIS, et par voie électronique à la Préfecture de Loir-et-Cher (pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr). Ces autorités les communiqueront, sans délai, au commissaire enquêteur et les observations seront mises en ligne sur le site internet des services de l'État en Loir-et-Cher : www.loir-et-cher.gouv.fr dans l'espace « Publications » – « Enquêtes publiques ».

Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès de Monsieur Emmanuel GOULET, président de la société EG MÉTAUX, joignable par téléphone au 06.83.24.52.50 ou par messagerie : eg.metaux@orange.fr

Après clôture de l'enquête, et pendant une durée d'un an, le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur :

- en mairie de SALBRIS,
- en Préfecture de Loir-et-Cher – Pôle environnement et transition énergétique – Place de la République à Blois,
- sur le site internet des services de l'État en Loir-et-Cher : www.loir-et-cher.gouv.fr espace « Publications » – « Enquêtes publiques ».

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté de refus ou d'autorisation assorti de prescriptions.